

qui n'ont aucun rapport direct avec notre effort de guerre. Sous un régime de prix convenable et avec de bonnes directives, ces jeunes filles pourraient devenir productrices de denrées indispensables à la poursuite de la guerre. Elles pourraient, par exemple, surtout lorsqu'elles habitent les banlieux des villes ou des villages, s'occuper de fourrures de chinchilla, de vison ou de renard. Ces fourrures seraient fort utiles et leur production nous aiderait à nous procurer les devises étrangères dont nous avons un impérieux besoin pour l'achat de matériel de guerre aux Etats-Unis. Elles contribueraient en même temps à accroître la richesse nationale et à accélérer notre effort de guerre.

Dans le numéro du 17 avril 1942 de l'*Ottawa Citizen* je lis ce qui suit :

La Commission d'assurance-chômage annonçait hier soir qu'il se trouvait, au 31 mars, quelque 37,500 personnes, hommes et femmes, inscrites à ses bureaux de placement et de réclamation par tout le Canada. Ce chiffre est plus élevé que celui des deux mois précédents malgré la demande de certaines catégories d'ouvriers, ajoutait le rapport de la commission.

On me dit que le 31 janvier le chiffre était de 31,930. Le 28 février il était de 32,211 et le 30 avril de 33,000, soit 24,879 hommes et 8,142 femmes. Le chiffre pour le 31 mai était de 31,249. Puisque ces hommes et ces femmes avaient demandé des prestations aux termes de la loi d'assurance-chômage c'est, de toute évidence, qu'ils avaient déjà eu un emploi et qu'ils ont été congédiés par suite d'un incident malheureux ou d'une erreur quelconque dans l'administration de la chose publique. Des personnes qui sont en mesure de faire une estimation assez exacte m'apprennent que, si l'on connaissait la situation réelle concernant le chômage au Canada de gens qui sont en état de rendre des services précieux sous tous rapports, nous obtiendrions le chiffre formidable de 100,000 à 150,000 chômeurs au Canada.

A la lumière de faits manifestes et évidents, les effusions ferventes, enthousiastes, presque frénétiques ou même extatiques du premier ministre à l'effet que son Gouvernement avait mobilisé complètement les ressources du Canada ne sont que bavardage coloré et flamboyant, vide de sens, dépourvu de substance et trompeur.

A quoi faut-il attribuer cette faillite lamentable? Est-ce à l'absence de désir de la part du premier ministre, de la part de ses collègues dans le Cabinet, de la part du Parlement, ou de la part du peuple? Non, mille fois non. Nous entendons beaucoup de sottes déclarations au pays sur la nécessité qu'il y a de sortir de notre indifférence. Les habitants

[M. Blackmore.]

du Canada prennent cette guerre bien au sérieux et ils ne sont pas le moindre indifférents. S'ils semblent l'être il faut attribuer la chose à la mauvaise administration des affaires du pays. On ne saurait davantage attribuer l'insuffisance de la mobilisation à l'absence de lois ou de pouvoirs conférés au gouvernement. Le premier ministre a lui-même indiqué, au cours de ses observations hier, qu'en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales de 1940 le Gouvernement possède à vrai dire tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de quoi que ce soit. Evidemment, on ne peut attribuer la chose à l'absence de pouvoirs ou de textes législatifs. Alors est-ce que cette mobilisation insuffisante est attribuable à une carence de machines au pays ou d'organismes de production et de distribution? Presque tous seront d'avis qu'il n'en est pas ainsi. Nous possédons des machines et des organismes en nombre suffisant. Le défaut de mobiliser toutes nos ressources ne peut pas être attribué à l'absence de demande des marchandises que nous pourrions produire. Nous le reconnaissons tous.

Quelle est donc la raison qui, depuis deux ans, a empêché le Gouvernement, en dépit de réels efforts, de mobiliser les ressources du Canada dans la présente guerre? Le Gouvernement a échoué et continuera de le faire tant qu'il persistera à mettre en honneur notre présent système financier, créateur de dettes. Le Gouvernement devrait faire de l'argent le serviteur et non le maître dans le domaine économique du Canada.

D'aucuns, au nombre desquels se trouvera peut-être le gouverneur de la Banque du Canada, diront que le Gouvernement fédéral a déjà fait de l'argent son serviteur. Ce sont des propos de salon, non des exposés de faits pour des hommes d'affaires d'expérience qui savent ce qui se passe. Le Gouvernement a déjà cessé de tout sacrifier au dieu or. Qu'il fasse encore preuve de sagesse, de prévoyance et de courage en renonçant à ce faux dieu qu'est la dette.

Comment peut-on mobiliser les ressources du Canada? Je soutiens que tous les hommes et toutes les femmes du Canada peuvent être mobilisés et convaincus de se rendre utiles dans un champ d'activité quelconque par les trois moyens bien simples que voici: l'usage du crédit, l'usage du marché, sans nécessairement être un marché étranger, et l'usage des prix et des salaires.

Si la chose peut être prouvée, et elle le peut, modifier la loi de 1940 est chose inutile et futile et sera une cause de désenchantement tout comme l'a été l'adoption de la loi elle-même. Je me rappelle que, lors de la discussion de cette mesure, on m'a accusé d'être une espèce d'ennemi public n° 1, parce